

CRPE 2011 DANSE

→ 21 candidats dont 19 filles et 2 garçons ont présenté cette épreuve en 2011.

Contexte de l'épreuve

- Au moment de l'appel, le candidat doit fournir au jury un certificat médical attestant d'une aptitude à la pratique de l'activité « danse ».
- Une fois l'appel des candidats effectués, ils sont invités à ne pas quitter la salle jusqu'à la fin de leur épreuve.
- Un tirage au sort est effectué afin de déterminer leur ordre de passage dans l'une des 2 sessions.
- Un échauffement de 15 minutes est prévu au début de chaque session pour chacun des groupes.
- La surface d'évolution, délimitée par des plots, est de 11 mètres d'ouverture sur 9 mètres de profondeur. Le jury se positionne parallèlement à l'ouverture.
Le sol étant un revêtement fragile, le candidat doit veiller à ce que l'utilisation éventuelle d'objets, de décors ou de chaussures ne puisse endommager le parquet.
- **Le candidat doit communiquer par écrit aux membres du jury l'intention sous la forme de mots ou d'une phrase, le tout devant être lisible.**
- Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition. Toutefois, un appareil audio est à sa disposition.
Il peut accueillir cassette ou disque laser (les enregistrements MP3 / MP4 / sur clé USB et sur I Pod ne se lisent pas sur le matériel proposé).
- S'il s'agit d'une cassette, elle doit être d'une bonne qualité d'enregistrement (qualité de la bande / niveau sonore d'enregistrement / enchaînement d'une musique à l'autre s'il y a lieu).
La musique, choisie pour la chorégraphie, doit être calée au début de la bande.
 - S'il s'agit d'un disque laser gravé, la vitesse de gravure en 4x est vivement conseillée.
- Aucune manipulation pendant la prestation (autre que le départ) ne peut être demandée au membre du jury responsable du son.**
- Quel que soit le support utilisé :
- * la fin de la musique doit être clairement repérée.
 - * elle doit être enregistrée sur une seule piste.
 - * la durée de la prestation doit être notée sur le support
- Toute prestation commencée est évaluée. Il n'y a donc pas de deuxième essai.
Tout dépassement de la durée maximum (2 minutes) fera l'objet d'une pénalité (0,25 points de 5 à 10 secondes et 0,50 points de 10 à 15 secondes).
- Tout abandon en cours d'épreuve donnera lieu à une note aux vues de ce qui aura été présenté au jury.

→ Un accueil des spectateurs est possible. Ils sont invités à se placer dans un espace réservé à cet effet, éloigné des candidats et des membres du jury.

→ Aucun film ni aucune photo ne peuvent être réalisés par les candidats ou les spectateurs pendant l'épreuve.

Conseils de préparation

La moyenne des notes obtenues est de **11,61** (11,36 pour les candidates et 14 pour les candidats).

L'évaluation porte sur les critères suivants :

- lisibilité du projet expressif et traitement créatif du propos
- cohérence des moyens utilisés
 - organisation de l'espace scénique
 - choix du monde sonore
- engagement moteur
- présence du danseur (implication / concentration / interprétation)

→ Tous les styles de danse sont admis dans la mesure où la prestation du candidat renseigne le jury sur le traitement du projet expressif (choix de l'intention personnelle) et sur la pertinence des moyens mis en œuvre pour donner du sens à cette prestation.

* Ceux qui ont le mieux réussi ont montré des compétences de danseur (choix pertinents d'écriture et de composition en totale adéquation avec le propos / qualités d'interprète) ; certains d'entre eux possédant plus ou moins de qualités techniques.

* Ceux qui ont le moins bien réussi ont présenté une danse composée de formes corporelles juxtaposées, sans intention lisible ou à contre sens de celle-ci.

La prestation technique de certains candidats (danse jazz / classique / contemporaine / africaine / traditionnelle) ne peut être valorisée si celle-ci n'est pas au service de l'intention.

D'autre part, l'utilisation d'accessoires, de costumes ou d'univers sonores a parfois servi d'alibi en desservant le propos.

Un libellé trop complexe du propos dessert sa lisibilité.

Catherine FEYBESSE,
CP Education Physique et Sportive